

Le Pressentiment de la notion de terroir chez Voltaire

Claude Chapuis^a

^a Languages and Culture Department, Burgundy School of Business - Groupe ESC Dijon Bourgogne, BP 50608 – 21006 Dijon cedex*

Received 20th of October 05, final version 22nd of December 05

* auteur à qui envoyer la correspondance, corresponding author

47 lettres écrites entre 1755 et 1774 par Voltaire à Messire Gabriel Antoine Le Bault, son fournisseur de Corton attestent de l'intérêt porté au vin par le patriarche de Ferney. En 1868, cette correspondance fut éditée à Paris par Monsieur le Baron de Mandat-Grancey, descendant de Le Bault.

Antoine Gabriel Le Bault, conseiller au Parlement de Bourgogne était un membre influent de cette assemblée. De caractère réservé, poli, obligeant, il était connu pour son intégrité. Dès avant son installation à Genève. Voltaire avait été mis en relation avec lui par le célèbre Docteur Tronchin, grand amateur de vin, lui aussi. Client fidèle, le philosophe acheta du Corton jusqu'à la mort de son fournisseur survenue à Aloxe en 1774. Jamais Voltaire ne se brouilla avec lui, ce qui mérite d'être signalé quand on connaît la propension du philosophe à se fâcher avec ses amis. Sans doute Voltaire était-il conscient de la chance qu'il avait de pouvoir compter sur un bon fournisseur. La chose n'allait pas de soi à l'époque des lumières si l'on en croit Jean-Jacques Rousseau qui écrivit dans les *Confessions* :

«J'aime le bon vin, mais où en prendre ? Chez un marchand de vin " Comme que je fasse, il m'empoisonnera. Veux-je absolument être bien servi ? Que de soins, que d'embarras ! Avoir des amis, des correspondants, donner des commissions, écrire, aller, venir, attendre ; et souvent au bout du compte être trompé. Que de peine avec mon argent !"»

Sur le chapitre de la dégustation de bonnes bouteilles il apparaît que Voltaire l'emportait facilement sur Rousseau grâce au bon vin que lui faisait parvenir Le Bault.

Voltaire appréciait ce dernier pour trois raisons : l'excellence de ses vins, bien sûr, mais aussi son influence au sein du Parlement (le philosophe de Ferney donnait beaucoup dans la chicane) et la qualité de ses conseils. Dans une lettre écrite en 1767, Voltaire s'en excuse *«Pardon de mêler ainsi Bacchus à Thémis, mais ce sont deux grandes divinités»*.

Les vignes d'Aloxe...

Le Bault, bâtisseur de ce qui est aujourd'hui le château de Corton-Grancey, ne résidait pas à Aloxe à temps complet. Il partageait son temps entre ce village de la côte situé à 32 kilomètres au sud de Dijon et son hôtel particulier sis 43, rue des Godrans à Dijon.

Sa femme, Jacqueline Burteur, appartenait à une famille de parlementaires dijonnais qui avait acquis à Aloxe environ 500 ouvrées (soit 21,40 hectares) de vignes ayant jadis été exploitées, pour la plupart, par les moines de Cîteaux. Voltaire fait preuve d'un peu d'envie quand il écrit à ce sujet : *«Vous faites très bien, monsieur d'hériter de bons vignobles et de ne point acheter comme moi très chèrement des terres qui ne donnent que du vin de Brie" (5/12/1761).*

Soucieuse de retrouver la tradition de qualité bourguignonne, la famille de Jacqueline redonna du lustre à la viticulture d'Aloxe. Le vin de Corton possédait les vertus essentielles que détaille l'Abbé Tainturier en 1763, à savoir bouquet, franchise (absence de goût étrange au fruit), légèreté, moëlleux et une certaine vivacité. Selon la belle formule de Maurice Eisenchteter, *«le vin des lumières ressemble plus à un jeune marquis qu'à un vieux philosophe"». Voltaire décrit le Corton qu'il déguste à sa table en ces termes : «J'accepte avec foi et espérance le vin du cru de madame Le Bault, il doit être agréable, sans fadeur, fort sans trop de vivacité, bien coloré sans être trop foncé ni trop clair. Il doit plaire à tous les goûts pour peu qu'il tienne de la propriétaire (5/12/1761). Notons au passage le respect religieux» manifesté par Voltaire pour Corton qu'il accepte avec *«foi et espérance»*.*

Voltaire, fin connaisseur?

L'amour du bon vin était partagé par les philosophes du XVIII^e siècle. Tout comme ses pairs : Montesquieu, Diderot et Rousseau, Voltaire

appréciait le nectar de la vigne et le vin de Le Bault éveillait toujours des résonances favorables dans l'imaginaire l'auteur de *Candide*. Evoquant un procès qui le contrarie, il écrit : « *Il ne s'agit pas toujours de vin de Bourgogne, on a quelquefois du vin d'absinthe à avaler* » (23/5/1769). Et quand il envoie ses vœux. Il n'oublie pas de souhaiter une bonne vendange « *Madame Denis (nièce de Voltaire) et moi, nous vous souhaitons bonne année et bonne vinée à vous monsieur et à madame Le Bault* » (3/1/1760). Voltaire, connaisseur, savait reconnaître le bon vin du vin médiocre : « *Je crois qu'il y a vin et vin comme il y a fagots et fagots. C'est du bon que je vous demande* » écrivit-il le 12/11/1761 comme pour faire un clin d'œil à Sganarelle, autre grand amateur de vin.

Le long voyage d'Aloxe à Fernay...

Chaque année, Voltaire commandait jusqu'à quatre tonneaux de vin d'Aloxe. « *Je vous supplie de bien vouloir m'en envoyer autant toutes les années, tout qu'il plaira à la nature de me permettre de boire* » (4/6/1759). Certes, acheminer cette commande n'était pas une sinécure. Le transport prenait longtemps et s'avérait laborieux : « *il est vrai que je suis séparé de vous par d'abominables montagnes et je crois que votre vin fait le grand tour et arrive par Versoys* » (8/3/1761).

Les livreurs suisses ne se montraient pas dignes de confiance. « *Les quatre tonneaux, enfermez-les dans d'autres tonneaux pour prévenir les Suisses qui voudraient en tâter sur le chemin* » (18/11/1758). En outre, le transport coûtait cher aux dires du philosophe qui savait compter : « *Voulez-vous avoir la bonté d'envoyer votre bon tonneau avec double fûtaille à monsieur Camp à Lyon lequel me dépêchera. Les routiers ordinaires feront cette besogne sans envoyer un routier exprès passer à grands frais la Faucille* » (31/12/1762). Pour livrer les commandes au Pays de Gex, les voituriers passaient par la Suisse. Le voyage n'était pas direct et les mauvaises conditions de stockage, dans l'attente d'une correspondance, risquaient de gâter le Corton-« *A l'égard de l'autre vin, j'avoue qu'il ne ressemble pas aux lys de France qui ne travaillent ni ne filent, mais je crois que c'est ma faute de l'avoir laissé trop longtemps un peu exposé dans la petite ville de Nyon où on me l'avait adressé* » écrivit-il à propos d'une commande qui s'est gâtée. (14/1/1763).

Madame Scanavin

Notons au passage qu'il eut pendant un temps recours aux services d'un commissionnaire qui traitait avec Le Bault. Le philosophe qui ne dédaignait pas les jeux de mots s'amuse dans sa lettre du 12/10/1759 du nom de

la dame qui remplissait cette fonction : « Mon commissionnaire de Nyon s'appelle madame Scanavin, ce qui, originairement voulait dire sac à vin.

Outre la longueur du voyage, l'organisation défectueuse, le manque de fiabilité des voituriers, la rapacité des douaniers, les aléas du stockage, le vin de Voltaire risquait d'arriver gâté en raison des guerres et des intempéries qui compromettaient son acheminement : « Il y a environ six semaines que j'ai reçu cent bouteilles sans votre avis et, comme nous sommes bloqués actuellement de tous côtés par les soldats et par les neiges, il ne m'est pas possible de savoir d'où ce vin nous est venu » (19/11/1767). Pourtant, Voltaire prenait grand soin de passer commande en automne ou au printemps afin d'éviter les excès de température néfastes pour le vin.

Se soigner par le vin

Il a été dit plus haut que le docteur Tronchin médecin de Voltaire avait conseillé à son patient d'acheter le vin de madame Le Bault. A mesure qu'il prit de l'âge, le philosophe parla de plus en plus souvent du vin comme d'un médicament : « *Je crois que les cent bouteilles de Bourgogne que vous voulez m'envoyer valent mieux que la casse et la manne du docteur Tronchin* » (16/12/1755).

Six ans plus tard, il persiste : « *A mon âge, le bon vin vaut mieux que monsieur Tronchin* » (12/11/1761). Mais peut-on le croire quand il clame : « *Quand je prends la liberté de vous demander du vin de Corton, ce n'est pas sensualité, c'est par régime. C'est ce qui fait que je vous en demande cette année* » (14/11/1763). Deux mois plus tard, il récidive : « *J'en bois environ un demi-sétier (26 centilitres) par jour. C'est une affaire de santé et non pas de luxe* ».

Quel crédit peut-on lui accorder quand il s'apitoie sur lui-même : « *Je crois pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur ce globule appelé globe, le vin me sera interdit, mais du moins j'aurai le plaisir d'en faire boire* » (17/5/1762).

Par ailleurs ne fait-il pas preuve d'un peu de mauvaise foi, voire de tartufferie et même de mesquinerie lorsqu'il écrit : « *J'ai beaucoup de vin assez bon pour des Genevois qui se portent bien, mais à moi malade, il me faut un restaurant Bourguignon* » (5/12/1770 ?). Mais quel ardent propagandiste des vins d'Aloxe il se révèle jusqu'à la fin, associant la noblesse du produit à celle du producteur : « *Votre bon vin ne m'a pas encore guéri, cependant je ne peux boire que par vos bienfaits. Je ne puis plus souffrir d'autre vin que le vôtre, apparemment que tant vaut l'homme, tant vaut le vin* » (27/8/1768).

Réclamations...

Au fil des ans, la confiance que Voltaire place en son fournisseur ne se dément pas. Bien au contraire. Certes, il ne manque pas de réclamer quand il constate des anomalies : « *Puisqu'il faut vous dire la vérité, monsieur, l'un de vos tonneaux a tourné entièrement* » (5/12/1761) mais il n'exige pas le remplacement de cette expédition.

En revanche, il demande avec beaucoup de tact et d'humour à Le Bault d'intervenir le 8/9/1762 : « *Le tempérament de votre vin est trop différent du mien. Vous savez que je suis trop maigre et il s'est mis à être trop gras, il file. Je vous demande conseil, vous devez, Monsieur, être le Tronchin du vin ; dites-moi, je vous prie s'il y a remède et quel remède vous apportez en pareil cas. Je suis plus malade que mon vin, et c'est ce qui fait, monsieur que je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main. Je renonce à engraisser, mais si vous pouvez dégraisser mes dix tonneaux, je vous en aurai une extrême obligation* ».

Des relations de confiance...

Au début, Voltaire donne des ordres précis à Le Bault : « *Daignez donc, Monsieur, m'envoyer tous les deux ans deux tonneaux, l'un de vin ordinaire l'autre de nectar qui me fasse longtemps jouir de la terre de Tournai. Je les aimerais assez en doubles futailles, le vin se conserve sur sa lie et s'abonnit* » (29/1/1761). Mais par la suite, il laisse à Le Bault le soin de lui expédier les vins qu'il juge les plus aptes à le satisfaire. Ainsi, quel beau témoignage de confiance ne manifeste-t-il pas le 12/11/1761 « *Je me recommande, Monsieur, à votre goût et à votre compassion* ».

Un an plus tard (29/1/1761), il laisse à nouveau entière liberté à Le Bault : « *Revenons, s'il vous plait au vin de Corton. Je ne le demande ni nouveau ni vieux, ni en tonneau, ni en bouteilles, je le demande tout comme vous voudrez me l'envoyer. Tout m'est égal, pourvu qu'il en soit bon ; faites comme il vous plaira, vous êtes le maître* ». Dans cette même lettre, il demande humblement conseil à son fournisseur sur une livraison de huit tonneaux dont un de Corton : « *Je vous supplie de bien vouloir me donner quelques instructions sur cette cargaison. Faudra-t-il laisser le vin en tonneau, faut-il le tirer en bouteilles ? Quand sera-t-il potable ? Tout ce que je demande est très désintéressé car je ne boirai guère de votre vin* ».

Suppliques pour obtenir un peu de Corton...

A travers sa correspondance avec Le Bault, Voltaire apparaît au naturel, sous ses multiples facettes et au diable les contradictions ! Elles font la richesse d'un homme, Il sait se faire charmeur, suppliant quand il implore Le Bault de lui vendre du vin. Sans doute l'amour qu'il portait au théâtre avait-il déteint sur le

philosophe qui donnait volontiers dans le cabotinage : « *Vous ne voulez donc pas que je boive le vin de madame Le Bault, vous m'avez abandonné - vous ne me jugez ni ne m'abreuvez* » (5/12/1761).

Quatre ans plus tard, il écrit sur le même ton : « *Vous me méprisez monsieur parce que je suis devenu pauvre et que je ne vous ai demandé que cent bouteilles cette année* » (1 1/3/1765). Et toujours dans le registre de la supplique larmoyante : « *Vous êtes charitable, je bois du vinaigre, j'ai recours à vos bontés, je vous supplie de m'envoyer cent bouteilles de votre vin rouge et cent bouteilles du joli petit vin blanc de madame Le Bault. Ayez pitié d'un pauvre malade qui vous est bien véritablement attaché* » (6/12/1769).

Madame la Belle...

Dans toutes ses lettres, il a un mot gentil pour madame Le Bault qu'il appelait madame la Belle. Lorsque par sa faute, un tonneau arriva gâté à Ferney, Voltaire reconnaît ses torts et présente ses excuses, attitude qui ne lui était pas coutumière : « *Je fais réparation à madame Le Bault et je crois que son vin est comme elle, très agréable et bienfaisant* » (14/1/1763).

Dans sa lettre du 6/1/1765, il se montre même très pressant : « *Je vous avoue que je serais fâché de perdre absolument les deux yeux qui ne pourraient plus voir madame Le Bault pour la même raison qu'il me serait dur de perdre les deux oreilles qui ne pourraient plus entendre ni vous ni elle. Je me suis toujours bercé de l'espérance de venir vous faire ma cour à tous deux à Dijon mais Belle Phylis on désespère alors qu'on espère toujours* ».

Un client pauvre ?

Bien qu'immensément riche, il s'émue - avec raison toutefois - des droits de douane qu'il doit acquitter parce que son vin transite par la Suisse : « *Je vous prie d'avoir la bonté de m'en informer par quelle voie vous m'envoyez votre nectar de Bourgogne. Cela m'est important parce que je crois qu'il y a des droits à payer pour la sortie de France ; et il serait triste de payer comme étranger quand on est bon Français et surtout quand on est Bourguignon comme j'ai l'honneur de l'être* ». (8/3/1761).

Crie-t-il misère dans l'espoir que son fournisseur lui consentira un rabais ? Croit-il abuser Le Bault quand il lui écrit : « *Je suis devenu délicat mais pauvre* » (17/11/1761) ou encore : « *Il est bien vrai que je suis devenu pauvre ! 1) grâce à la guerre ; 2) grâce à une église que j'ai fait bâtir et pour laquelle on voulait me prendre ; 3) grâce à un théâtre où je joue passablement les vieillards, mais qui est trop beau pour le pays de Gex ; 4) grâce à monsieur de Brosses*

qui me coûte près de soixante mille livres pour un trou à vie que j'affirme douze cent livres ... » (5/12/1761).

Du vin trop bon pour les curés du pays de Gex...

Quand il s'agit de flétrir la gourmandise et la rapacité des gens d'Eglise, Voltaire fait flèche de tout bois. « *Je ne crois pas que le curé de Moëns tâte de votre bon vin. Ce n'est pas qu'il ne l'aime infiniment, mais il ne mérite que l'eau du Styx. Et il devrait bien aller en boire avec votre fripon de curé qui m'a vendu un tonneau de mauvais vinaigre* » (2/4/1762).

Pour ne pas être en reste, le curé de Ferney a droit aussi à un coup de griffe. « *J'ai reçu la feuillette et je suppose qu'elle est de l'année passée, elle n'en vaudra que mieux ; au moins, mon curé n'aura pas la dîme de cette feuillette et nous la boirons tous sans lui à votre santé ; il est vrai que ce prêtre boit plus que toute notre maison ensemble* » (28/12/1763).

Et d'abord, de quel droit le curé de Ferney se plaindrait-il de son sort ? « *Il est fort à son aise. Nous lui avons donné des ornements d'évêque et il ne boit pas d'aussi bon vin que moi, il en boit davantage* » (10/4/1765).

Du vin trop bon pour les Genevois...

Nous avons vu que souvent Voltaire ironisait sur les Genevois à qu'il reprochait notamment de ne pas apprécier le bon vin. Dans ces conditions pourquoi leur servir du Corton ? Quel cas en feraient-ils ? Le philosophe avait d'autres tonneaux dans sa cave. Nous savons qu'il achetait des vins de Savoie, du Languedoc, des Côtes du Rhône, d'Alsace et du Beaujolais. Dans son poème *Le Mondain*, il a chanté son amour du Champagne. En outre, il connaissait les vins étrangers, ceux de Malaga notamment et il appréciait beaucoup le Tokay que le comte Fekete lui envoyait de Hongrie

Quand il s'approvisionnait en vins de Bourgogne, il n'achetait pas que les têtes de cuvée de Le Bault. « *Le vin d'ordinaire des vignes de madame Le Bault sera pour les assistants et le meilleur, s'il vous plait sera pour moi* » (2/4/1762). Faut-il accuser Voltaire de mesquinerie parce qu'il se réserve les vins les meilleurs ? Quant à sa lettre du 12/10/1759, elle figure souvent dans les anthologies : « *Je donne d'assez bon vin de Beaujolais à mes convives de Genève mais je bois en cachette le vin de Bourgogne* ».

Indigné, Le Bault inscrivit ce commentaire dans la marge : « *il y aurait bien à corriger dans cette lettre,*

mais j'aime assez qu'il boive en cachette d'autre vin que ses convives. Cela est d'un vilain. Les Genevois ne seraient guère contents s'ils le savaient ». Pour regrettable qu'elle soit, cette attitude s'avère assez universelle. Parmi les révélations du scandale du Watergate, on apprit que, dans les réceptions officielles le président Nixon se faisait servir du Château Margaux tandis que ses invités buvaient des vins de Californie... Nixon ne connut les vins de Corton Grancey qu'après sa démission. S'il les avait connus avant, il n'est pas impossible qu'il eût agi comme Voltaire mais il se serait bien gardé de s'en vanter...

Toutefois, le philosophe ne buvait pas toujours son Corton en cachette. Ne se rachète-t-il pas quelque peu lorsqu'il écrit à Le Bault : « *Vos bouteilles sont arrivées. Je n'ai d'autre chagrin que de ne pas les boire avec vous* » (3/1/1761).

Le gentleman vigneron

Voltaire, *aubergiste de l'Europe*, qui avait un jardin potager, un verger, des vaches et des poules aimait faire déguster les produits de Ferney à ses nombreux visiteurs. Comme il aurait aimé leur faire boire le vin de ses vignes ! Des vignes qui poussaient sur le territoire de Ferney ! Combien il aurait aimé se voir dans le rôle de gentleman vigneron ! Quoi de plus naturel pour le philosophe qui se revendique bourguignon - fût-il du pays de Gex !- Il s'intéressa autant à la viticulture qu'à la dégustation du vin. N'était-ce pas dans le but de devenir vigneron qu'il prétendit avoir « *acheté à vie* » la vigne que le Dijonnais de Brosses possédait à Tournai ? (A la vérité, c'était beaucoup plus pour avoir le titre de comte que pour devenir vigneron qu'il avait fait cette très mauvaise opération financière. « *La féodalité est une épouvantable servitude* » dira-t-il. Et d'ailleurs, Voltaire n'avait pas besoin de parcourir les trois ou quatre lieues qui séparaient Ferney de Tournai pour se rendre à sa vigne, car elle poussait dans son jardin ! Il pouvait la voir de sa fenêtre. Il entreprit des travaux d'assèchement dans ses terres marécageuses où sévissait la malaria. Pour revenir à la vigne de Tournai, si le philosophe en parle beaucoup dans sa correspondance, c'est sans doute beaucoup moins par attachement à cette propriété que pour se plaindre de De Brosses. Le vendeur et l'acheteur furent constamment en litige, mais, jamais Le Bault n'accepta de se mêler à cette mauvaise querelle. Loin de lui en tenir rancune, Voltaire ne l'en respecta que plus car Le Bault était un roc d'intégrité. Dans cette longue querelle, il apparut que le philosophe de Ferney se fit berner par le roué président dijonnais qui se défît à très bon compte d'une propriété embarrassante et que sa famille récupéra à la mort de Voltaire ! Pour le philosophe, outre le titre de comte, la seule consolation fut de rire aux dépens de

Madame De Brosses, qui, à l'issue de la transaction, au lieu de se voir offrir une fourrure ou un bijou, comme c'était alors la coutume, reçut en cadeau de l'acheteur une charrue! Par ailleurs, Voltaire intrigua pour que De Brosses ne fût jamais élu à l'Académie française.

Très vite, Voltaire perdit les illusions qu'il avait pu avoir sur le potentiel qualitatif de la vigne de Tournai située près de Genève: « *On dit qu'il y a dans les vignes de Tournai un peu de vin passable mais je le ferai boire aux Genevois et je ne goûterai le vôtre que si vous en avez* » (sans date.) Non sans une certaine mauvaise foi, il blâme le président De Brosses pour la mauvaise qualité du terroir. Ainsi, écrit-il à Le Bault: « *Monsieur le Président de Brosses me fait boire la lie de sa vigne de Tournai. Si vous vendiez votre vin aussi cher qu'il vend le sien, vous feriez fortune immense* » (1/11/1763.) Ou encore: « *Il y a près de deux ans que je bois du vinaigre et le Président De Brosses n'y met pas de sucre* »

La volonté que Voltaire manifesta pour développer un vignoble de qualité est indéniable. S'apercevant que Chouet, son vigneron, fils de syndic devenu fermier de De Brosses à Tournai, ne donnait pas à la vigne des soins dignes d'un bon vigneron, Voltaire le chassa sans ménagement. Dans une lettre lapidaire à De Brosses, il écrivit: « *Je respecte fort les Genevois et les ivrognes. Chouet est l'un et l'autre et je ne veux pas de lui* » (14/10/1758.)

Contrairement à la terre de Tournai, les sols argilo-calcaires, peu fertiles d'Aloxe donnaient des rendements qui ne dépassaient pas 15 à 18 hectolitres à l'hectare. Voltaire pressentait l'incompatibilité entre qualité et quantité. Commentant l'abondante récolte qu'il fit en 1760, Voltaire écrivit à Le Bault: « *Je me flatte que la bénédiction de Jacob est tombée sur vous comme sur nos cantons,. Nous ne sommes pas dignes, nous et notre vin de la prodigieuse quantité que nous en avons mais nous faisons plus de cas de deux de vos tonneaux que de trente des nôtres* » (5/12/1760.)

Aujourd'hui, la vigne a disparu de Tournai comme de Ferney. Nulle part alentour on ne voit de vigne. La propriété du philosophe existe encore. Elle est située à une altitude de 450 mètres sur un petit coteau qui surplombe le Lac Léman. A l'Ouest, elle est bordée par le *Chemin Palud*. Ce toponyme en dit long sur l'humidité des lieux. Certes, beaucoup de vignes bourguignonnes furent conquises sur les marécages, à commencer par l'une des plus célèbres d'entre elles: le Clos de Vougeot mais les Cisterciens entreprirent les grands travaux d'assèchement que l'on sait. Ironie de l'histoire, le domaine de Voltaire se trouve

aujourd'hui sur la commune de Prégny-Chambésy, tout près de Genève, en Suisse alors qu'il était bourguignon à l'époque des Lumières. Le château de Tournai abrite une fondation d'art africain et les terres sont occupées par des serres et des vergers. La terre arable se révèle excellente pour les jardins et après la mort de Voltaire, le blé y fut cultivé avec plus de succès que la vigne.

Le philosophe n'entreprit pas les travaux de drainage nécessaires mais il voulut planter un cépage de qualité, à savoir le pinot. Il demanda au président De Brosses de lui en faire parvenir. Son collègue ès-lettres resta sourd à sa demande. Avec beaucoup de bonne grâce, Le Bault envoya les plants que de Brosses lui avait refusés. Le philosophe lui exprime sa gratitude : « *Je vous remercie très humblement, monsieur, de vos vins et de vos plants. Voilà un bel exemple que vous donnez à monsieur le président De Brosses. Il me doit 4000 ceps pour que je lui fasse boire, après ma mort, du vin de Toumai. Il m'a vendu cette terre à vie et j'y ai mis pour première condition qu'il me ferait bourguignon et que je lui planterais 4000 pieds tordus, du meilleur. Si vous le voyez, monsieur, ayez la charité, en digne compatriote, de le gronder de n'avoir pas regardé cette promesse de vigne comme son premier devoir* » (29/12/1758).

En fait, Voltaire n'attendit pas que Le Bault « *grondât* » de Brosses. Il s'en chargea lui-même : « *Quoi ! Monsieur Le Bault m'envoie du plant de Bourgogne et vous ne m'en envoyez pas. Et vous n'avez donc pas soin de votre vigne ! Allons donc, monsieur, quatre mille petits ceps pour l'amour de Dieu ! Je fais déjà travailler à vos hutins¹. Quelle pitié ! Dans quel état noble ivrogne Chouet a mis votre terre ! Que vous êtes heureux d'avoir fini avec lui ! Venez, venez dans un an, vous trouverez les choses bien changées* » (25/12/1758).

Quelques ceps « catholiques »

Sans vergogne aucune, le vigneron Voltaire appelait Bourgogne son vin de Toumai mais il n'était pas dupe et reconnaissait que les plants prélevés sur les vignes d'Aloxe ne donnaient pas les résultats escomptés : « *J'ai la fantaisie de cultiver dans mon terrain hérétique quelques ceps catholiques ; serait-ce prendre trop de liberté que de m'adresser à vous pour avoir deux cent pieds des meilleurs vignes ? Ce n'est qu'un très petit essai que je veux faire. Je sens combien ma vilaine terre est indigne d'un tel plant. Mais c'est un amusement dont je vous aurais l'obligation* » (4/6/1759).

¹ hutin : bois destiné à supporter la vigne

Comme à l'accoutumée, Le Bault se montra fort obligeant. A l'image de son personnage Candide, Voltaire prit un véritable plaisir à cultiver sa vigne loin du chaos du monde. *« Je vous demandais, monsieur, avec humilité deux cent ceps de vigne, sentant parfaitement combien ma terre maudite, mon vigneron et moi, nous sommes indignes d'une telle faveur. Vous daignez m'en faire parvenir davantage. »*

Dii melius fecere, bene est ; nihil amplius opto. Je ne prétends pas faire cent bouteilles de vin d'un bourguignon allobroge. Je ne veux que plaisanter avec mon terrain calviniste. Le territoire payen des Hottentots est un peu plus béni de Dieu. C'est là que les vignes de Bourgogne se perfectionnent ; mais nous ne sommes pas, dans notre Allobrogie, au trente quatrième degré de latitude, comme le Cap de Bonne Espérance. Puisque vous avez, Monsieur, la condescendance de vous prêter à mes fantaisies, j'attendrai vos bienfaits, mais vous voudrez bien que je vous supplie de permettre que je paye les ceps et la peine de ceux qui les auront déplantés. Il est bien doux de s'occuper de ces amusements, tandis qu'on s'égorge sur terre et sur mer, que l'Allemagne s'épuise de sang, et la France d'argent ».

A l'occasion, le collaborateur de l'Encyclopédie à qui aucun aspect de la vie n'était étranger, se permettait de commenter le travail de Le Bault ; *« Vous faites encore très bien de tailler en automne, vous en Serez plus tôt vendange »* (15/12/1761).

A 68 ans, Voltaire le valétudinaire, Voltaire le moribond fait preuve d'une belle vitalité lorsqu'il demande à nouveau 4000 plants à Le Bault : *« Puis-je implorer votre protection pour avoir 4000 plants des meilleurs vignes de Bourgogne. »*

Je sais bien qu'il est ridicule de planter à mon âge, mais quelqu'un boira un jour le vin de mes vignes et cela me suffit. Horno sum, et vini nihil a me alienum puto. Dites-moi du moins à qui je dois m'adresser en bien payant. On m'enverra les plants en mars, je les planterai en avril ; et si le temps est beau, on me les enverra en février et je les planterai en mars » (31/12/1762).

Il dut faire beau cette année là puisque le 23/3/1763 la vigne était plantée. *« Vous faites de moi un petit Noë. Grâce à vos bontés, je plante des vignes dans ma vieillesse. Si je ne bois pas du vin qu'elles produiront, ceux qui viendront après moi le boiront à ma santé »*

En attendant la mise en place des AOC...

Voltaire ne pouvait que reconnaître les défauts du terroir de Tournai quand il comparait son vin avec le Corton. Dans sa correspondance, il ne cite pourtant le nom de ce grand cru que trois fois. Il fait plus

volontiers référence au « *vin de Bourgogne* » ou au « *nectar* » de Madame Le Bault, car, au XVIII^e siècle, même s'ils étaient connus, les meilleurs crus de Bourgogne commençaient seulement à s'individualiser.

Si Le Bault s'est intéressé au vignoble d'Aloxe, c'est parce que les possibilités du terroir de ce village lui ont paru supérieures à celles de Dijon où il résidait ordinairement. Pour la plupart les vignes de Le Bault étaient situées sur le climat *Corton les Perrières*, mais cette appellation n'est jamais mentionnée par Voltaire.

La notion de cru n'apparaîtra véritablement qu'au XIX^e siècle. Nous sommes encore loin des appellations d'origine contrôlées et la législation viticole à l'époque de Voltaire était plutôt en retard sur celle qu'avait instaurée Philippe le Hardi en 1395.

A l'âge des Lumières, on cultivait davantage le gamay et l'aligoté que le pinot noir et le chardonnay à Aloxe et plus que le cépage, la réputation du producteur importait.

En fait, Voltaire appréciait le Corton surtout parce qu'il était produit par un homme digne de sa confiance. Pour cette raison Gabriel Antoine et Jacqueline Le Bault ont bien mérité d'Aloxe-Corton.